QU'EST-CE QU'UNE ÉVALUATION D'URGENCE?

Une évaluation d'urgence est une façon d'emmener aux urgences une personne qui présente un danger pour sa vie, sa sécurité ou celles d'autrui pour y être examinée. Si le tribunal ordonne une évaluation d'urgence, la personne sera emmenée au centre d'urgence le plus proche par un agent des forces de police Un médecin urgentiste déterminera si la personne est admissible à une admission involontaire dans un établissement psychiatrique. (Santé: généralités § § 10-620 à 10-630).

QUAND DÉPOSER UNE REQUÊTE POUR UNE ÉVALUATION D'URGENCE ?

Vous pouvez déposer une requête d'évaluation d'urgence uniquement si vous avez des raisons de croire que la personne pour laquelle vous faites la demande :

- souffre d'un trouble mental, ce qui signifie que son comportement ou d'autres symptômes indiquent un dérangement évident du fonctionnement mental de la personne (le trouble mental n'inclut pas la déficience intellectuelle) **et**
- présente un danger pour sa vie, sa sécurité ou celles d'autrui.

QUI PEUT DÉPOSER UNE REQUÊTE POUR UNE ÉVALUATION D'URGENCE ?

Une requête peut être déposée par :

- un médecin, un psychologue, un assistant social clinique, un conseiller professionnel clinique agréé, une infirmière clinicienne spécialisée dans les soins infirmiers psychiatriques et de santé mentale, une infirmière praticienne psychiatrique, un thérapeute clinique conjugal et familial agréé, un agent de santé ou la personne désignée par un agent de santé qui a examiné la personne,
- un agent de la paix ou des forces de police qui a personnellement observé l'individu ou son comportement ou
- toute autre personne intéressée.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE POUR UNE ÉVALUATION D'URGENCE ?

1ère étape : remplir la requête

- Recevez le **formulaire de requête pour une évaluation d'urgence (CC-DC-013)** auprès du bureau du greffier ou sur le site internet : mdcourts.gov/forms. Veuillez le remplir complètement et avec précision.
- Si vous omettez l'une des informations requises, le tribunal pourrait ne pas examiner votre requête ou vous obliger à la déposer de nouveau.

2ème étape : déposer la requête

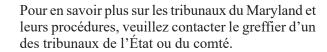
• Veuillez déposer la requête pour une évaluation d'urgence pendant les heures d'ouverture du tribunal. Pour plus d'informations sur les directions et horaires, veuillez consulter le site internet du pouvoir judiciaire : mdcourts.gov/courtsdirectory.

3ème étape : Assister à l'audience le jour même

- Le juge peut ordonner une évaluation d'urgence s'il trouve un motif raisonnable permettant de croire que la personne que vous demandez à évaluer montre des symptômes d'un trouble mental et qu'elle présente un danger pour sa vie, sa sécurité ou celles d'autrui.
- La personne que vous souhaitez faire évaluer n'a pas besoin d'être présente à l'audience concernant la présente requête.
- Il existe des sanctions pénales et civiles en cas de déclarations frauduleuses dans une requête.



Scannez le code QR ci-dessus pour obtenir plus de renseignements sur les évaluations d'urgence sur le site internet du pouvoir judiciaire.



Pour plus de renseignements sur le système judiciaire du Maryland, veuillez consulter le site internet suivant :

mdcourts.gov

La mission du système judiciaire du Maryland est de promouvoir une justice équitable à tous ceux qui font partie d'un litige devant le tribunal.

Les renseignements contenus dans la présente brochure visent à informer le public et n'ont pas pour but de fournir des conseils juridiques. Cette brochure fait l'objet de révisions ponctuelles et sans préavis. Toute reproduction de ce matériel doit être autorisée par les Relations gouvernementales et Affaires publiques.

CC-DC-013BRFR (12/2023) (TR 02/2024)



W

Comment déposer une requête pour une évaluation d'urgence ?

QUE SE PASSE-T-IL QUAND LA REQUÊTE D'ÉVALUATION D'URGENCE EST ACCORDÉE ?

Les forces de l'ordre tentent de retrouver la personne et de l'emmener au centre d'urgence le plus proche pour évaluation. Si la personne n'est pas retrouvée et emmenée aux urgences dans les cinq (5) jours suivant l'ordonnance du tribunal, l'ordonnance expire. Vous pouvez déposer une nouvelle requête si l'ordonnance expire et que la personne continue de montrer des signes de troubles mentaux et continue de présenter un danger pour elle-même ou pour autrui.

Si la situation présente un danger immédiat pour vous-même ou pour autrui, appelez le 9-1-1 et quittez les lieux.

Procédure de certification d'admission involontaire à l'hôpital

- Un médecin doit évaluer la personne (également appelée personne évaluée) dans les six (6) heures suivant son arrivée au centre d'urgence afin de déterminer si la personne répond aux exigences d'admission involontaire.
- Un personne à évaluer ne restera pas au centre d'urgence pendant plus de 30 heures. Si le médecin examinateur n'est pas en mesure de faire admettre la personne dans un établissement de traitement de santé mentale approprié, il en informera le ministère de la Santé du Maryland. Le département est tenu de prévoir l'admission dans les six (6) heures suivant sa notification.
- Une personne admise involontairement dans un hôpital, fera l'objet d'une audience de droit administratif, dans les dix (10) jours suivant son admission, pour déterminer si la personne répond toujours aux exigences d'admission involontaire.
- L'hôpital doit informer le parent, le tuteur ou le plus proche parent de l'heure, de la dateet du lieu de l'audience, afin qu'il puisse témoigner. Une personne admise doit être mise en liberté lorsqu'elle n'a pas besoin de soins hospitaliers pour sa protection ou celle d'autrui, ne mettra pas en danger sa personne ou la personne ou les biens d'autrui et peut prendre soin d'elle-même ou sera soignée correctement par une personne responsable capable et désireuse de prendre soin de celle-ci.
- Si la personne ne satisfait pas aux critères de maintien de l'admission involontaire, elle peut sortir immédiatement. Une nouvelle requête peut être présentée en cas de changement de circonstances.

LES ENREGISTREMENTS JUDICIAIRES LIÉS À LA REQUÊTE POUR UNE ÉVALUATION D'URGENCE SONT-ILS ACCESSIBLES AU PUBLIC, Y COMPRIS DANS LE MOTEUR DE RECHERCHE D'AFFAIRES EN LIGNE (CASE SEARCH) ?

Les enregistrements relatifs aux évaluations de santé mentale sont confidentiels et leur contenu ne peut être divulgué, par citation à comparaître ou autrement, sauf sur ordonnance du tribunal pour un motif valable démontré ou tel que permis par la loi. La loi autorise certains organismes, comme les forces de l'ordre, à examiner les enregistrements judiciaires. La personne faisant l'objet de la requête peut être invitée, dans certaines circonstances, à divulguer des informations relatives à l'affaire.

Ces enregistrements judiciaires ne seront pas disponibles sur le site internet public de recherche d'affaires du pouvoir judiciaire (Case Search).





Maryland Crisis Hotlines Resource Guide

Statewide	9-1-1 988 988 1-800-273-8255, press 1	Garrett	988 301-662-2255
Allegany	988 301-662-2255 240-964-1399	Howard	988 410-531-6677 (24/7)
Anne Arundel	988 410-768-5522 410-222-7273 410-222-6800	Mid-Shore (Caroline, Dorchester, Kent, Queen Anne's and Talbot Cos.)	988 1-888-407-8018 1-800-310-7273 410-749-HELP (-4357) 1-800-927-HOPE (-4673)
Baltimore City	988 410-433-5175	Montgomery	988 240-777-4000 301-738-2255
Baltimore County	988 410-931-2214	Prince George's	988 301-864-7130 240-429-2185
Calvert	988 1-877-467-5628	Saint Mary's	988
Carroll	988 410-952-9552, 9:00am- 12:00am	Somerset	988 410-749-HELP (-4357) 1-888-407-8018
Cecil	988 410-749-HELP (-4357) 888-407-8018 410-996-0333 443-245-3257	Washington	988 301-662-2255
Charles	988	Wicomico	988 410-749-HELP (-4357) 1-888-407-8018
Frederick	988 301-662-2255	Worcester	988 410-749-HELP (-4357) 1-888-407-8018